



Journée Mondiale de la Vue

**10
OCT.
2014**
de 8h30 à 13h

Colloque
*«Accompagner
la déficience visuelle»*

Chapelle Ste Praxède, rue Félix Gras - AVIGNON

N° Vert 0 800 800 579

Toutes les infos sur **vaocluse.fr**

« Accompagner la personne déficiente visuelle »

Vivre au quotidien avec une malvoyance c'est comme regarder, au travers d'une passoire.

Toutes les activités de la vie quotidienne comme la lecture, la prise des repas les activités manuelles, les déplacements, etc. deviennent de plus en plus difficiles, voire impossibles. Elles demandent beaucoup d'attention, de concentration et d'efforts permanents pour y parvenir.

En France, on estime le nombre de personnes déficientes visuelles à 1.700 000, dont 150.000 sont en cécité complète. La DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge) représente, à elle seule, 1.000000 de personnes. Au-delà de 75 ans, 1 personne sur 4 présente une DMLA. Mais d'autres maladies de l'œil, comme le glaucome, les rétinopathies diabétiques et pigmentaires, entraînent une malvoyance légère ou sévère.

La malvoyance est devenue, en quelques années, un véritable problème de Santé Publique, au regard de l'allongement de la durée de la vie. En 30 ans nous avons gagné 8 ans d'espérance de vie. Et jusqu'à 85 ans, 9 personnes sur 10 vivent encore au domicile, le plus souvent seule.

L'accompagnement des personnes malvoyantes n'est, dans notre pays, malheureusement pas suffisamment pris en compte comme il le faudrait.

Sur notre territoire, les établissements spécialisés dans la rééducation « basse vision », au nombre d'une dizaine, reçoivent un très petit nombre de patients par an. Au total, environ 1500 personnes bénéficient d'une telle prise en charge.

C'est pourquoi, le colloque souhaite apporter, directement, aux personnes touchées par ces maladies handicapantes, aux aidants familiaux et professionnels, des réponses simples et concrètes, destinées à optimiser l'autonomie et le confort visuel dans la vie de tous les jours.

Parallèlement au colloque, les organisateurs mettent en place un contrôle visuel, gratuit, en direction du public adulte. L'objectif est d'apprécier les capacités visuelles et d'orienter, si nécessaire, vers une consultation ophtalmologique.

*Colloque Et stand associatifs**le 10 octobre 2014**A la Chapelle Ste Praxède (rue Félix Gras - Avignon)**« Accompagner la déficience visuelle »*

PROGRAMME DE 8h30 À 13h

- 8h30 – 8h45 Accueil des participants
- 8h45 – 9h00 Ouverture : discours du Président du Conseil général, du Président de l'ARRADV...

Président de séance : Dr Françoise Gerin-Roig, Médecin ophtalmologiste, Directrice des services de l'ARRADV, Marseille

1 - La déficience visuelle: mieux la comprendre

- 9h00 **Œil, pathologies et handicap**, *Dr Gerin-Roig, Marseille*
- 9h20 **Déficience sensorielle et handicap**, *Gériatre CHU Avignon*
- 9h40 **Malvoyance et rééducation**, Claire Bernard, instructrice en locomotion et Stéphanie Gauyacq, ergothérapeute, SAMSAH ARRADV
- 10h10 Questions de la salle

10h30 – 10h45 : PAUSE

2 – La déficience visuelle : mieux l'accompagner

- 10h45 **La formation des aidants** *Claude Pourkat, président CFC*
- 11h05 **Malvoyance et entourage** *Diane Law Hang, Psychologue SAMSAH ARRADV*
- 11h25 **Insertion professionnelle, les pistes**, *Hervé Lorentz, MDPH 84*
- 11h45 Questions salle

3 – La déficience visuelle: mieux la vivre au quotidien

- 12h00 **Musicothérapie**, Elisabeth Bergamotto, musicothérapeute, Les Angles
- 12h20 **Malvoyance et esthétique**, *Arielle Dumas, présidente IRRP, Bessèges*
- 12h40 Questions salle

12h30 Clôture du colloque par le directeur de la MDPH et du directeur de l'ARRADV

Stands associatifs pendant le colloque

Les journées concernant la déficience visuelle permettent aux associations de renseigner les personnes intéressées, de se faire connaître auprès du public. Aussi une salle sera réservée aux stands associatifs pour répondre aux questions et présenter leurs missions.



Association Valentin Haüy

L'association est au service des personnes déficientes visuelles non voyantes et mal voyantes.

Cette association a été créée en 1889 et reconnue d'utilité publique en 1891.

L'association Valentin Haüy du Vaucluse et du proche Avignon propose un grand nombre de services et d'activités à ces adhérents, pour favoriser leur autonomie et leur permettre d'accéder à la lecture, la culture (visite de musée, visites adaptées à ces handicaps), aux loisirs et aux sports.

Cette association participe également aux différentes commissions communales et départementales concernant tous les problèmes d'accessibilité.



Association Rétina France « Vaincre les Maladies de la Vue »

Association (Loi 1901) – 21000 membres – Reconnue d'Utilité Publique (depuis le 6-11-1998)

- **SOUTIENT** et **ENCOURAGE** la recherche médicale en Ophtalmologie.

Depuis sa création en 1984 : 286 projets de recherche financés + 116 bourses d'études en ophtalmologie.

- **REGROUPE** et **AIDE** les personnes atteintes de maladies de la vue en leur apportant informations et appuis, conseils et solutions.

- **COMMUNIQUE** sur la malvoyance et les avancées de la recherche: Colloques médicaux, conférences, médias, journées d'information...

- **AGIT** pour la prévention des maladies de la vue, campagnes de sensibilisation, de dépistage...

- **PARTICIPE** aux travaux d'accessibilité spécifiques aux déficients visuels : Conseil Général, commissions municipales, Tourisme & Handicap, Sous Commission Départementale d'Accessibilité....

L'ESPRIT RETINA FRANCE :

- Pas d'assistanatmais une aide, un soutien vers l'autonomie.

- Pas de résignation : mais de la combativité.

- Pas de tristesse... :...mais de la convivialité.

- Pas d'attente passive de solutions :...mais des initiatives



Association « L'œil qui écoute »

Depuis 1994, l'association « l'œil qui écoute » ouvre les scènes de théâtre, le grand écran et les portes des musées à des personnes mal et non-voyantes par le biais de l'audio-description. Elle organise aussi des IMAGES EN MIROIR (cinéma), qui sont des rencontres cinématographiques traitant du handicap, et des SIGNES PARTICULIERS (théâtre), qui sont des rencontres théâtrales

incluant la Langue des Signes Françaises, qui mettent au grand jour les talents insoupçonnées de personnes handicapées en donnant une image positive de ces dernières à l'écran ou sur scène



FONDATION Association Mira-Europe

**FREDERIC
GAILLANNE**

Mira Europe des chiens-guides pour les enfants aveugles de France et d'Europe *est une association reconnue d'assistance et de bienfaisance et une association agréée de jeunesse et d'éducation populaire.*

Mira Europe est le premier centre européen d'éducation de chiens-guides destinés à être remis gratuitement à de jeunes aveugles, dès l'âge de 12 ans. C'est une action pionnière qui a été initiée à partir d'un constat : jusque là, lorsque l'on était déficient visuel, il fallait attendre d'avoir dix-huit ans pour pouvoir bénéficier d'un chien-guide.

Le chien-guide apporte une meilleure autonomie et une plus grande liberté de déplacement. La mission de Mira Europe est d'en faire bénéficier les enfants et adolescents déficients visuels de France et d'Europe.

Mira Europe a créé un centre d'éducation spécifique et innovant, qui est situé à L'Isle-sur-la-Sorgue, dans le Vaucluse. Ce centre a procédé dans le courant de l'été 2011 à sa troisième session de « remise de chiens-guides » à plusieurs jeunes Français et à une jeune portugaise qui ont été accueillis pendant un mois pour un séjour de prise en main de leur compagnon canin.

Le Centre Mira Europe accueille tout au long de l'année des jeunes déficients visuels pour des stages de découverte du chien-guide. Tous les stages sont entièrement pris en charge par l'association.

Pour connaître et soutenir Mira Europe : www.miraeurope.org

Les partenaires

La Maison départementale des personnes handicapées de Vaucluse



La Maison départementale des personnes handicapées, instituée par la loi du 11 février 2005 comme instrument essentiel de la prise en charge du handicap, est un groupement d'intérêt public, présidé par le Président du Conseil général. Elle exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement, de conseil des personnes handicapées et d'attribution des droits et des prestations, mais également une mission de sensibilisation du public au handicap, depuis juillet 2006.

A sa mission d'attribution des droits, d'évaluation globale de la situation de la personne, sont associés la volonté de considérer la personne dans sa globalité, de faciliter ses démarches, avec la mise en place de services spécifiques. Ainsi la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Vaucluse dispose-t-elle d'une équipe « Projet de vie » composée de psychologues et d'assistantes sociales en mesure d'aider les personnes handicapées à formuler leurs souhaits et leurs besoins, et à proposer des solutions adaptées. Un référent Insertion Professionnelle travaille avec les acteurs du secteur de l'emploi à la mise en place de procédures destinées à faciliter l'insertion ou la réinsertion des personnes handicapées.

Un Centre Ressources permet d'informer les personnes handicapées sur les associations, les institutions, l'accessibilité culturelle, et d'impulser tout projet de sensibilisation du handicap, aussi bien moteur, sensoriel que psychique. Cette mission implique la coordination de différentes actions, expositions, campagne d'information, de prévention face à des situations génératrices de handicap, en particulier en direction du public jeune, mais également des interventions spécifiques pour les collégiens vers une sensibilisation à la différence, au handicap.

Trois plateformes ouvertes (sur Avignon, sur Cadenet dans le Sud et à Vaison-la-Romaine dans le Haut Vaucluse) offrent également un service de proximité aux usagers et un relai d'information. Pour augmenter l'impact de la sensibilisation dans le département, un lien étroit a été mis en place avec les Maisons du Département de Vaucluse.

C'est en partenariat avec le secteur associatif, que la Maison départementale des Personnes Handicapées mène ces actions de sensibilisation des citoyens aux problèmes que connaissent les personnes handicapées mais aussi à la manière dont elles les surmontent et parviennent à affirmer leur projet de vie.

Ce colloque « Accompagner la déficience visuelle » organisé par l'ARRADV et la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Vaucluse répond à cet objectif.

Le Conseil général de Vaucluse



En collaboration étroite avec la Maison départementale des personnes handicapées et l'ensemble des acteurs départementaux, Le Conseil général s'inscrit comme force de proposition, d'animation et de coordination de la politique menée en faveur des personnes handicapées.

Le Département de Vaucluse consacre chaque année près de 45 millions d'euros pour sa politique en faveur des personnes handicapées

Cette politique est mise en œuvre sur les territoires et traduite dans du nouveau schéma d'organisation sociale et médico-sociale, véritable plan d'actions pour les années 2012-2016, qui se décline autour des orientations suivantes :

- Approfondir et partager la connaissance des besoins et renforcer les circuits d'information
- Apporter la réponse la plus optimale aux besoins de la personne, dans le respect de son parcours de vie
- Garantir à la personne et son entourage une aide et une prise en charge de qualité
- Favoriser la mise en réseau des acteurs autour et pour la personne
- Expérimenter et innover afin de dépasser le clivage Domicile/Etablissement

Par ses actions, le Conseil général, en collaboration avec ses partenaires, affirme sa volonté de permettre aux personnes handicapées de choisir leur accompagnement et la prise en charge la plus adaptée à leur type de handicap. Des actions fortes ont notamment permis de diversifier l'offre, de renforcer l'expertise et la proximité des équipes spécialisées pour leur permettre d'élaborer plus finement le projet de vie avec la personne, enfin de soutenir les acteurs de terrain par des aides départementales.

Des enjeux demeurent néanmoins incontournables, dont le besoin de places en établissements, mais aussi la nécessité de développer des modes d'accueil alternatifs. Il s'agit bien de promouvoir auprès des personnes et de leurs familles, une véritable liberté de choix, tout en répondant à la nécessité d'optimiser les dépenses publiques. Durant ces cinq dernières années, le Département a ainsi diversifié l'offre en établissements et services, et ce, en augmentant le nombre de places en structures spécialisées, accueil de jour, accueil temporaire et accueil familial.

Le Conseil général est par ailleurs bien conscient que le maillage partenarial sur le Département est une garantie d'efficience et d'un service rendu de qualité. Le Conseil

général agit donc avec ses partenaires pour promouvoir l'équité sur l'ensemble du territoire vaclusien quant à l'offre de prestations et d'équipements :

- en encourageant le maintien à domicile, grâce au développement conséquent de l'offre de service sur le territoire en matière de logement adapté, d'aide à la personne ou encore d'aide aux aidants,
- en veillant à un maillage territorial suffisant et diversifié des services et établissements (augmentation du nombre de places en structures spécialisées, en accueil familial...),
- en finançant des associations locales,
- en développant une politique volontariste de prise en compte des problématiques liées au handicap : en matière de ressources humaines, de logement, de culture ou encore de sport,
- en favorisant la réflexion multi partenariale autour du transport via le Schéma Directeur d'Accessibilité des services de transport public départementaux.

Le SAMSAH - ARRADV de Vaucluse



Il s'agit du service d'accompagnement médico-social spécialisé dans la rééducation, la réadaptation et la réinsertion sociale des adultes déficients visuels. Il vous propose une prise en charge personnalisée et de proximité afin de vous aider à préserver

votre autonomie et ainsi retrouver une qualité de vie malgré la perte de vision.

Composé d'une équipe de professionnels spécialisés, le service vous aidera à « découvrir une autre façon de voir les choses... » :

- le médecin coordonne la prise en charge en lien avec les divers médecins du la personne
- l'orthoptiste vous aidera à explorer et optimiser l'utilisation des capacités visuelles
- l'opticien conseille sur les aides optiques adaptées
- l'ergothérapeute permet de retrouver les gestes de la vie quotidienne
- l'institutrice en locomotion donne des stratégies pour se déplacer en extérieur en toute sécurité
- la psychomotricienne aide à retrouver de l'équilibre, à orienter et gérer le stress
- l'assistante sociale accompagne dans toutes les démarches administratives, les projets personnels et oriente si besoin vers d'autres partenaires
- la psychologue est à l'écoute ainsi qu'à celle de l'entourage

Renseignements

Lieu du colloque

Colloque « Accompagner la déficience visuelle »
A la Chapelle Ste Praxède, rue Félix Gras à Avignon
Le vendredi 10 octobre 2014

Renseignements à la MDPH

22, bd Saint Michel - Avignon
Tél : 0 800 800 579 - Fax : 04 90 89 40 27
Ouvert au tout public, du 8 au 25 octobre 2012
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

En présence du Président de la Maison Départementale des Personnes Handicapées
Pour l'ouverture à la Chapelle Sainte-Praxède, rue Félix Gras, à Avignon.

Coordonnées d'Association Valentin Haüy

Président de l'association, **Odile Gaillanne**
16, rue Marie Madeleine -- 84000 Avignon
09 51 65 83 41 -- www.comité.vaucluseavh.asso.fr

Coordonnées de la Fondation Mira Europe

Président de la Fondation **Frédéric Gaillanne**
Co71, chemin de Sabran - Velorgues, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
04 90 85 11 05 -- contact@miraeurope.org -- www.miraeurope.org

Coordonnées de l'Association Rétina France

0810 30 20 50 (N°Azur) – www.retina.fr
2, chemin du Cabirol – BP 62 – 31771 Colomiers Cedex
Président de l'association RETINA FRANCE 84, **Gérard Delestic**
04 90 82 22 66 - gerard.delestic@orange.fr
04 90 86 56 34 - mmadeleine.ghibaudo@modulonet.fr

Coordonnées de l'association : L'œil qui écoute

Président de l'association, **Giacomina DUSSOL**
1 avenue des chalets --- 84000 Avignon
Tél. 09.50.49.15.27 – 06.21.67.44.92 --- oeilquiecoute@yahoo.fr

Coordonnées de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Vaucluse :

Directeur de la MDPH, **Jean-Jacques GAS**

04 90 16 17 01 -- jean-jacques.gas@mdph84.fr

Coordonnées du Conseil Général de Vaucluse :

Directeur Général Adjoint Pôle Autonomie Santé, **Denis Brun**

04 90 16 17 01 -- denis.brun@cg84.fr